trois-rivières

Communiqué

Gestion des eaux : la Ville en voie d'accélérer ses investissements

Le 3 novembre 2026 – Réaffirmant faire de la gestion des eaux l'une de ses priorités, la Ville de Trois-Rivières chemine vers l'adoption d'un règlement d'emprunt parapluie de 50 M$ dont l'enveloppe servirait à financer différents projets. Le conseil municipal a été saisi d'un avis de motion à cet effet lors de la plus récente séance.

« Le déficit d'infrastructures à rattraper est important. Les besoins sont évalués à près de 750 millions de dollars au cours des 10 prochaines années. Évidemment, 50 millions ne régleront pas tout, mais ils constituent un pas concret dans la bonne direction. Grâce à cet emprunt, nous pourrons accélérer la réalisation de travaux prioritaires, notamment en matière de gestion des eaux. Nous souhaitons également pouvoir compter sur le soutien des gouvernements afin d'aller encore plus loin et de répondre plus rapidement aux besoins de notre communauté », souligne M. Jean-François Aubin, maire de Trois-Rivières.

Accélérer les mises en chantier

Pour financer des projets, les municipalités doivent habituellement adopter un règlement d'emprunt spécifique pour chaque démarche. Cela s'accompagne d'un processus administratif et d'un délai d'approbation du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire. Dans le cas des projets liés aux infrastructures en eaux, le Ministère permet toutefois aux villes d'adopter un règlement global et d'y puiser selon les besoins.

Eau potable, eaux usées, infrastructures pluviales : pour une seconde fois, c'est ce que Trois-Rivières préconiserait dans une perspective d'accélérer les mises en chantier liées à la gestion des eaux sur son territoire. Les contrats à financer par le règlement devront toujours être approuvés par le conseil municipal.

Une vingtaine de projets depuis 2024

En 2024, Trois-Rivières avait adopté un règlement d'emprunt parapluie poursuivant un objectif similaire pour un montant de 40 M$. Au total, une vingtaine de projets ont été réalisés ou sont en voie de l'être grâce à cette démarche. Du lot, notons la mise à niveau du poste de pompage Lasnier, la modernisation d'équipements à l'usine de filtration, le remplacement de conduites d'aqueduc, pluviales et sanitaires ainsi que le remplacement de plusieurs ponceaux, dont un important agrandissement sur un ouvrage de la rue Notre-Dame-Ouest.

– 30 –

Source : Direction des communications et de la participation publique

Ville de Trois-Rivières
Direction des communications
et de la participation publique

1325, pl. de l'Hôtel-de-Ville
C.P. 368
Trois-Rivières (Québec)
G9A 5H3

Tél. : 311 ou 819 374-2002
Ligne média : 819 384-2980
communications@v3r.net